

2026

**La réglementation, les
politiques et le risque
d'incendies de forêt des
services publics**

La réglementation, les politiques et le risque d'incendies de forêt des services publics

Les incendies de forêt sont une menace croissante pour le système d'électricité canadien. Vu la hausse de leur fréquence, de leur intensité et de leur durée, ces incendies sont de plus en plus difficiles à maîtriser. Les coupures de courant qu'ils causent représentent une menace importante pour la sécurité énergétique. Lorsqu'ils planifient des systèmes, les services publics et les organismes de réglementation doivent chercher à garantir la résilience énergétique face au risque accru que posent les incendies de forêt.

L'exposition aux incendies de forêt et le risque qu'ils posent dépendent de variables comme les conditions météorologiques, la géographie, la configuration des systèmes et la combinaison des actifs. Les pratiques d'atténuation varient selon les techniques de gestion, et selon la réglementation et le contexte opérationnel de chaque région du pays. Les approches de gestion du risque accru peuvent être propres à chaque région, mais il faut sans cesse accroître la résilience face aux menaces climatiques et mieux financer l'adaptation climatique dans tout le pays.

Les données historiques montrent que le risque que posent les incendies de forêt pour notre système électrique découle de facteurs externes à notre secteur. Pensons aux pratiques de gestion forestière et aux tendances climatiques. Cependant, le secteur doit tout de même composer avec les incendies déclenchés par des infrastructures électriques et gérer l'exposition à ces risques externes pour assurer la résilience du système. Par ses stratégies visant les incendies de forêt, le gouvernement du Canada a montré l'importance de mobiliser toute la société pour combattre le risque. Le [Conseil canadien des ministres des forêts](#) abonde dans le même sens. Il faut continuer de revoir et de moderniser les pratiques de gestion de ces incendies.

Pour bien gérer le risque d'incendies de forêt, les services publics doivent pouvoir compter sur plus d'investissements dans toute une gamme d'actifs et de stratégies. De plus en plus, ils intègrent la gestion du risque d'incendies de forêt dans leurs systèmes de gestion des actifs afin de prévoir la surveillance, l'entretien et les améliorations qui s'imposent.

Prévention, adaptation et interventions

L'exposition aux incendies de forêt s'accroît. Aussi les services publics accordent-ils plus d'importance à la prévention, tout en continuant d'évaluer le besoin de s'adapter. Ils sont nombreux à nécessiter de plus importants investissements dans la surveillance et la gestion. Ils cherchent de plus en plus à optimiser les mesures de prévention standard et à exploiter de nouvelles possibilités d'accroître la prévention et l'adaptation.

Mesures opérationnelles

Les actifs, l'exploitation et la végétation jouent tous sur le risque d'incendies de forêt. Il faut de bons outils pour les gérer et de bonnes stratégies pour prévenir les allumages. Ainsi, la végétation dans et autour des emprises et d'autres infrastructures peut provoquer des allumages et accélérer la propagation du feu. À cela peuvent s'ajouter des politiques d'utilisation des terres qui exigent des emprises plus étroites ou une gestion réduite de la végétation. Pour gérer ces situations, les services publics accroissent leur surveillance en prévoyant des inspections et de l'entretien plus fréquents dans les zones à risque élevé.

Cet entretien accru et des modes de fonctionnement améliorés qui sont davantage axés sur l'atténuation du risque seront nécessairement plus onéreux. En effet, l'entretien, la formation, la mise à niveau de systèmes et la gestion de la végétation coûteront plus cher, ce qui se répercutera sur la tarification future. Il faut investir dans la prévention et la gestion d'information pour gérer le risque d'incendies de forêt. Les organismes de réglementation devraient reconnaître que ces dépenses sont plus que pertinentes : elles s'imposent.

Connaissance de la situation

Dans le domaine des incendies de forêt, connaître la situation signifie surveiller les conditions environnementales et les incendies en cours, maintenir la connaissance des systèmes et assurer la préparation opérationnelle. L'objectif est de prendre rapidement des décisions éclairées pour gérer les risques, les dangers et les incendies. Plus l'incendie est décelé tôt, plus on l'éteint rapidement et moins il cause de dommages. Lorsque le risque d'incendie est élevé, les services publics surveillent activement les facteurs qui l'aggravent et mettent en place des interventions opérationnelles plus perfectionnées.

Pour les services publics, la détection des incendies et l'accès à des données sur le risque font augmenter les dépenses d'exploitation. Les organismes de réglementation peuvent seconder ces efforts et, ainsi, faire en sorte que les services publics ont accès aux données nécessaires et sont en mesure de les interpréter correctement et rapidement.

Interruptions de service visant à protéger la population

Par ailleurs, au Canada, il faut se pencher davantage sur les interruptions de service visant à protéger la population. Les organismes de réglementation doivent collaborer efficacement avec les services publics et d'autres acteurs du milieu et tâcher de déterminer à quelles politiques et procédures tous les groupes sont prêts à se rallier. Les politiques de mise hors tension doivent reposer sur l'expertise des services publics et être évaluées selon des objectifs clés, dont l'atténuation du risque d'incendie, la fiabilité du réseau électrique et la sécurité publique.

Formation

Un personnel formé est sensibilisé aux risques d'incendies de forêt et le service public se trouve ainsi moins exposé aux risques pour la sécurité. Il met en place de nouvelles initiatives de formation pour mieux gérer l'exposition aux incendies de forêt et réduire les risques pour l'exploitation des systèmes et la sécurité en général. Former le personnel à la prévention et à la gestion des incendies de forêt à l'aide de systèmes de surveillance et de gestion plus sophistiqués engendre nécessairement des coûts supplémentaires.

Échange de données et d'information

Créer, mettre en œuvre et améliorer continuellement des plans d'atténuation du risque d'incendies de forêt produisent une grande quantité de données qualitatives, quantitatives et géospatiales. Les services publics adoptent des pratiques de gestion de données pour bien comprendre le type et la quantité de données qu'ils possèdent. Ainsi, ils peuvent analyser les données efficacement, à l'appui d'initiatives de planification stratégique.

De plus, de nombreuses compagnies qui ont été touchées par des incendies de forêt ces dernières années ont élaboré des mesures de la performance et des programmes de surveillance. L'objectif est de documenter leurs activités de prévention et d'atténuation des incendies de forêt et d'évaluer les sommes investies dans l'atténuation, les inspections et le renforcement de systèmes. Ces processus engendrent également des coûts supplémentaires. Les organismes de réglementation doivent tenir compte de ces coûts accrus lorsqu'ils approuvent les dépenses des services publics.

Certains services publics ont commencé à tenir un registre des données, des pannes et des défauts liés aux incendies de forêt afin d'en dégager des tendances. Le secteur vise à identifier des tendances qui peuvent éclairer des mesures précises pour atténuer les incendies futurs. Il faut approuver les dépenses qu'ils engagent en mettant au point et en maintenant les systèmes d'information voulus pour saisir et entreposer les données recueillies.

Planification concertée

Chaque membre de la population doit assumer sa part de responsabilité, tout comme les organismes publics et privés, lorsqu'il s'agit d'atténuer le risque d'incendie de forêt. Dans ce contexte, de bons plans de communication sont indispensables. Des entreprises élaborent des plans de communication externe et des réseaux de collaboration. De plus, elles examinent tous les ans leurs préparatifs à la saison des incendies. Ces démarches sont longues et détaillées, car elles exigent la coordination de nombreuses parties prenantes. Les organismes de réglementation doivent savoir que la gestion des incendies de

La réglementation, les politiques et le risque d'incendies de forêt des services publics

forêt incombe à l'ensemble de la société et que la préparation de plans stratégiques multidimensionnels pour les incendies de forêt engendre des coûts.

La gestion du risque par la loi

À certains endroits au pays, des lois visant le risque d'incendies de forêt guident les pratiques opérationnelles des services publics. À mesure que ce risque évolue, il faut s'assurer que les lois suivent la cadence pour qu'elles demeurent utiles et pertinentes. Souvent, les lois en vigueur n'englobent pas toutes les complexités de l'atténuation du risque d'incendies de forêt. Il faut donc revoir les lois pertinentes pour que les politiques permettent aux services publics et aux organismes de réglementation de gérer les risques et de rendre les systèmes plus résilients.

Renforcement des systèmes

Renforcer les systèmes tient à l'atténuation du risque d'incendie de forêt et à la protection des infrastructures des services publics contre les dommages causés par les incendies qui les empiètent. Les mesures de protection inertes comprennent le recours à des matériaux de construction ignifuges ou résistants aux incendies, la conception des infrastructures et la modification de l'environnement avant l'arrivée d'un incendie. Les mesures dynamiques consistent à installer des systèmes (de gicleurs, par exemple) déployés immédiatement avant ou pendant un incendie. Ces mesures sont normalement prises par des équipes d'intervention en cas d'urgence, et ce, à l'endroit des infrastructures les plus précieuses et les plus cruciales.

Les mesures de renforcement varient d'une région du pays à l'autre. Des services publics s'investissent à fond pour cerner les risques visant leurs infrastructures. Ils examinent des facteurs de risque comme la vulnérabilité et l'exposition aux dangers des incendies de forêt. Des entreprises peuvent aussi évaluer, lorsqu'elles examinent les mesures de renforcement des systèmes qui s'imposent, combien il en coûterait, financièrement et autrement, de remplacer une infrastructure.

Renforcer un système nécessite divers investissements qui sont intégrés dans les demandes d'approbation de tarifs, toujours dans le but de protéger les actifs contre les incendies de forêt et de réduire les chances qu'un incendie se déclare. Par exemple, il peut s'agir de mettre à niveau de l'équipement existant, comme remplacer des poteaux en bois par des poteaux composites, ou y installer une enveloppe ignifuge.

Par ailleurs, la surveillance des conditions doit se faire en continu pour bien gérer les systèmes. Cette dépense s'impose pour assurer la résilience et la fiabilité du réseau électrique. À mesure que les investissements dans ces initiatives augmentent, les organismes de réglementation peuvent les secondar en assurant le juste équilibre entre les coûts et le niveau d'atténuation du risque atteint. Ils le feront en examinant et en approuvant les investissements nécessaires dans le renforcement du réseau, dans des technologies éprouvées, ainsi que dans la recherche et le développement qui assureront à la longue la fiabilité de l'ensemble de notre système en évolution.

Autres points à tenir en compte

Assurance et passif

Les risques d'incendies de forêt augmentant, les assurances deviennent plus coûteuses et difficiles à obtenir. Des états américains ont mis en vigueur des protections contre des poursuites qui pourraient ruiner les services publics d'électricité si leurs équipements déclenchaient un incendie catastrophique. À condition, cependant, que les services publics concernés prennent des mesures raisonnables pour réduire les risques d'allumage.

Profils de crédit

Nous l'avons dit, les risques d'incendies de forêt augmentent. Aussi, les activités et les cotes de crédit des services publics sont-elles sous la loupe des agences de notation. Or, si les organismes de réglementation, les gouvernements et les services publics se concertent pour mettre en œuvre des programmes exhaustifs de lutte contre les incendies de forêt, on sauvera l'intégrité financière durable des services publics canadiens, mais également celle des grands consommateurs industriels.

Abordabilité

Une gestion proactive du risque d'incendies de forêt aide à stabiliser les coûts de l'électricité au fil du temps. En effet, elle réduit la probabilité de dommages graves, de pannes prolongées et de réparations urgentes coûteuses. Autrement, le service public risque de devoir assumer des dépenses élevées et imprévues qui, en dernier ressort, se traduisent par une hausse des tarifs pour le consommateur. En revanche, en investissant dans la prévention et dans l'adaptation, le service public et l'organisme de réglementation peuvent mieux prévoir et gérer les coûts tout en protégeant la fiabilité des systèmes et en limitant les répercussions financières d'importants incendies de forêt.

Mécanismes de rétablissement en cas de dommages

Le service public doit pouvoir obtenir les fonds voulus pour restaurer le réseau électrique rapidement. Dans le cas contraire, des comptes de report désignés peuvent aider à assurer la résilience. Ainsi, le client peut compter sur un service fiable. Les organismes de réglementation et les gouvernements devraient chercher à mettre en place des méthodes de financement pour assurer la résilience des systèmes et la sécurité énergétique.

Conclusion

Face au risque d'incendies de forêt, les services publics, les organismes de réglementation, les gouvernements et les autres acteurs du milieu peuvent se concerter pour réduire l'exposition au risque et renforcer la résilience des systèmes. En effet, une atténuation efficace des incendies de forêt se fait en collaboration. Ainsi, elle peut équilibrer le risque, les coûts et la fiabilité des systèmes. À mesure que les profils des incendies de forêt évoluent, on saura prendre des décisions de manière coordonnée et mettre en place des cadres de réglementation positifs. De cette manière, les investissements ciblés voulus se feront au bon moment pour réduire le risque global et bénéficier au système dans son ensemble à long terme.

Points que les organismes de réglementation et les responsables de politiques doivent retenir

Reconnaître qu'investir pour atténuer les risques d'incendies de forêt est une mesure essentielle à la fiabilité du réseau électrique

- Reconnaître explicitement qu'investir dans la prévention et l'atténuation, y compris la gestion de la végétation, les régimes d'inspection bonifiés et les procédures d'exploitation normalisées, représente une dépense de base pour les services publics.
- S'assurer que les méthodes de fixation des tarifs tiennent compte de la hausse des coûts due à la surveillance des actifs, à la gestion de la végétation et à la mise à niveau des infrastructures dans les zones à risque élevé.

Prôner une planification en vue du risque et une production de rapports fondées sur des données

- Aider les services publics à élaborer et à maintenir des plans d'atténuation du risque d'incendies de forêt et des systèmes de gestion de données.
- Accéder aux demandes de financement pour le suivi des données géospatiales et de performance et normaliser la création de rapports sur les incendies de forêt survenus pouvant servir de fondement aux pratiques exemplaires du secteur.

Renforcer la connaissance de la situation et l'intervention en cas d'urgence

- S'assurer que les services publics ont accès à des fonds suffisants pour mettre en place des systèmes de surveillance de la météo et du carburant.
- Revoir les protocoles des interruptions de service visant à protéger la population pour que l'expertise des services publics soit à l'origine de nouvelles politiques.
- Revoir les cadres juridiques fédéraux et provinciaux pour que les protections nécessaires soient en place contre les allumages déclenchés par le secteur.
- Mettre en place un mécanisme officiel de coordination entre le secteur de l'électricité et Parcs Canada pour la gestion de la végétation sur des terres fédérales.

Dynamiser le renforcement du système et la résilience des actifs

- Autoriser les services publics à investir dans du matériel ignifuge, le réaménagement d'infrastructures et des systèmes inertes et dynamiques de protection contre les incendies de forêt (enveloppes protectrices, poteaux ignifuges, systèmes de gicleurs, etc.).
- Introduire un crédit d'impôt pour la résilience ou un programme de financement visant à renforcer les infrastructures électriques et à protéger le système contre une météo extrême croissante (incendies de forêt, tempêtes de verglas, inondations et tornades).
- Prévoir le financement de la recherche et du développement et des projets pilotes qui mettent à l'essai des technologies de renforcement de pointe et des stratégies d'atténuation du risque pour les infrastructures.